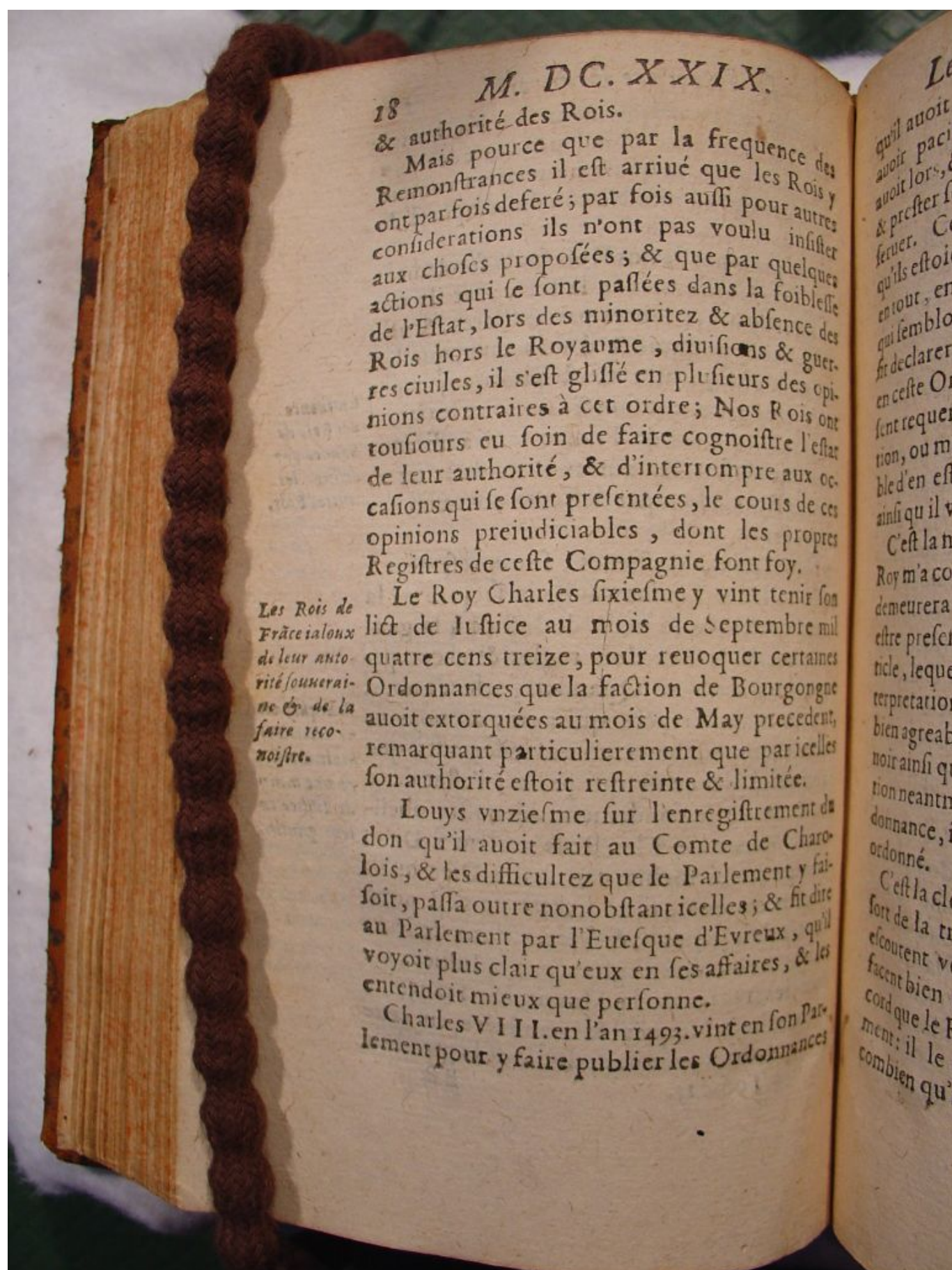


1629_018.jpg



18 M. DC. XXIX.

& autorité des Rois.

Mais pource que par la frequence des Remonstrances il est arriué que les Rois y ont par fois deferé; par fois aussi pour autres considerations ils n'ont pas voulu insister aux choses proposées; & que par quelques actions qui se sont passées dans la foiblesse de l'Estat, lors des minoritez & absence des Rois hors le Royaume, diuisions & guerres ciuiles, il s'est glissé en plusieurs des opinions contraires à cet ordre; Nos Rois ont tousiours eu soin de faire cognoistre l'estat de leur autorité, & d'interrompre aux occasions qui se sont presentées, le cours de ces opinions preiudiciables, dont les propres Registres de ceste Compagnie font foy.

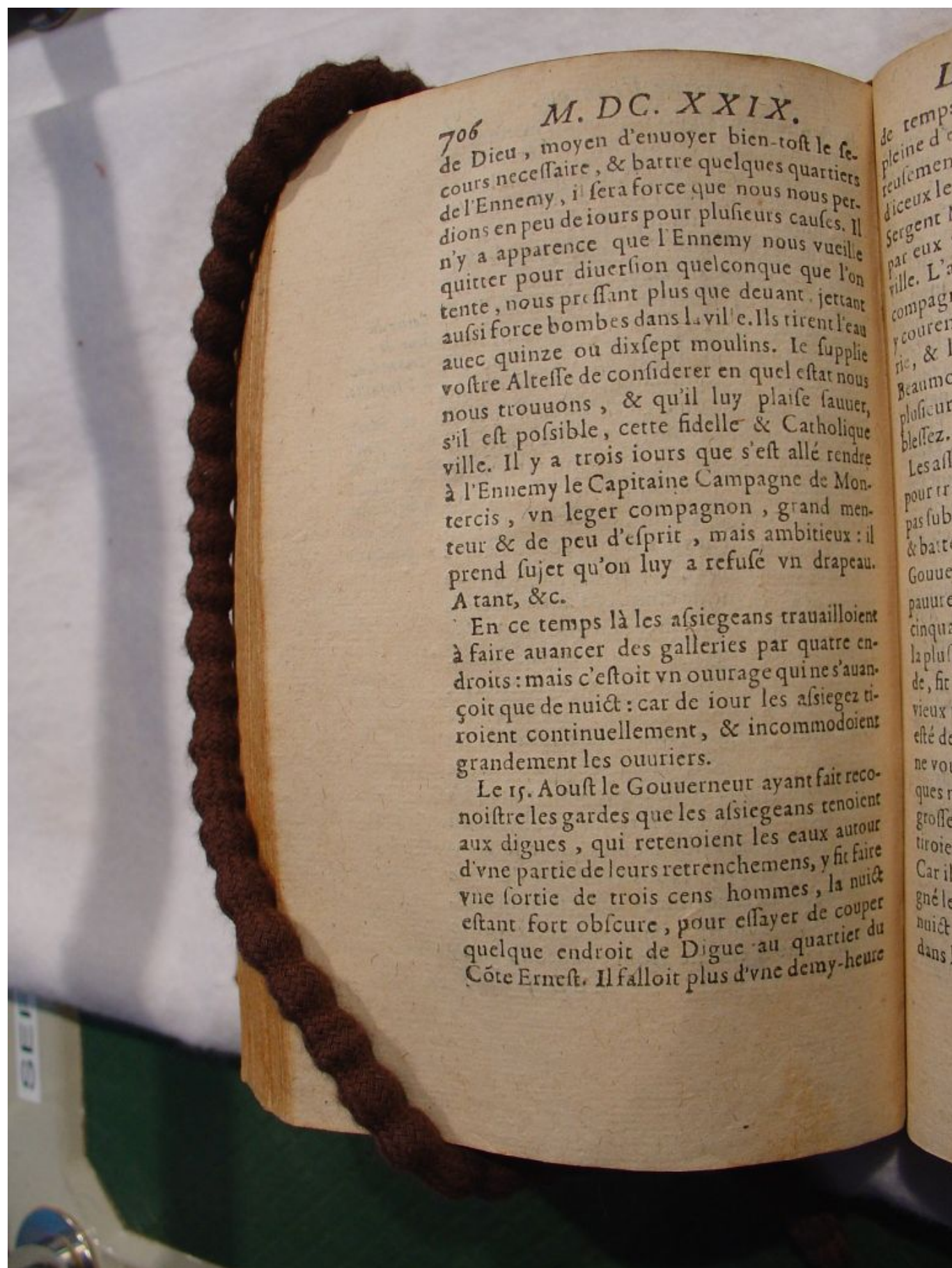
Les Rois de France jaloux de leur autorité souveraine & de la faire reconnoistre.

Le Roy Charles sixiesme y vint tenir son liét de Iustice au mois de Septembre mil quatre cens treize, pour reuoker certaines Ordonnances que la faction de Bourgogne auoit extorquées au mois de May precedent, remarquant particulièrement que par icelles son autorité estoit restreinte & limitée.

Louys vnzieme sur l'enregistrement du don qu'il auoit fait au Comte de Charolois, & les difficultez que le Parlement y faisoit, passa outre nonobstant icelles; & fit dire au Parlement par l'Euesque d'Evreux, qu'il voyoit plus clair qu'eux en ses affaires, & les entendoit mieux que personne.

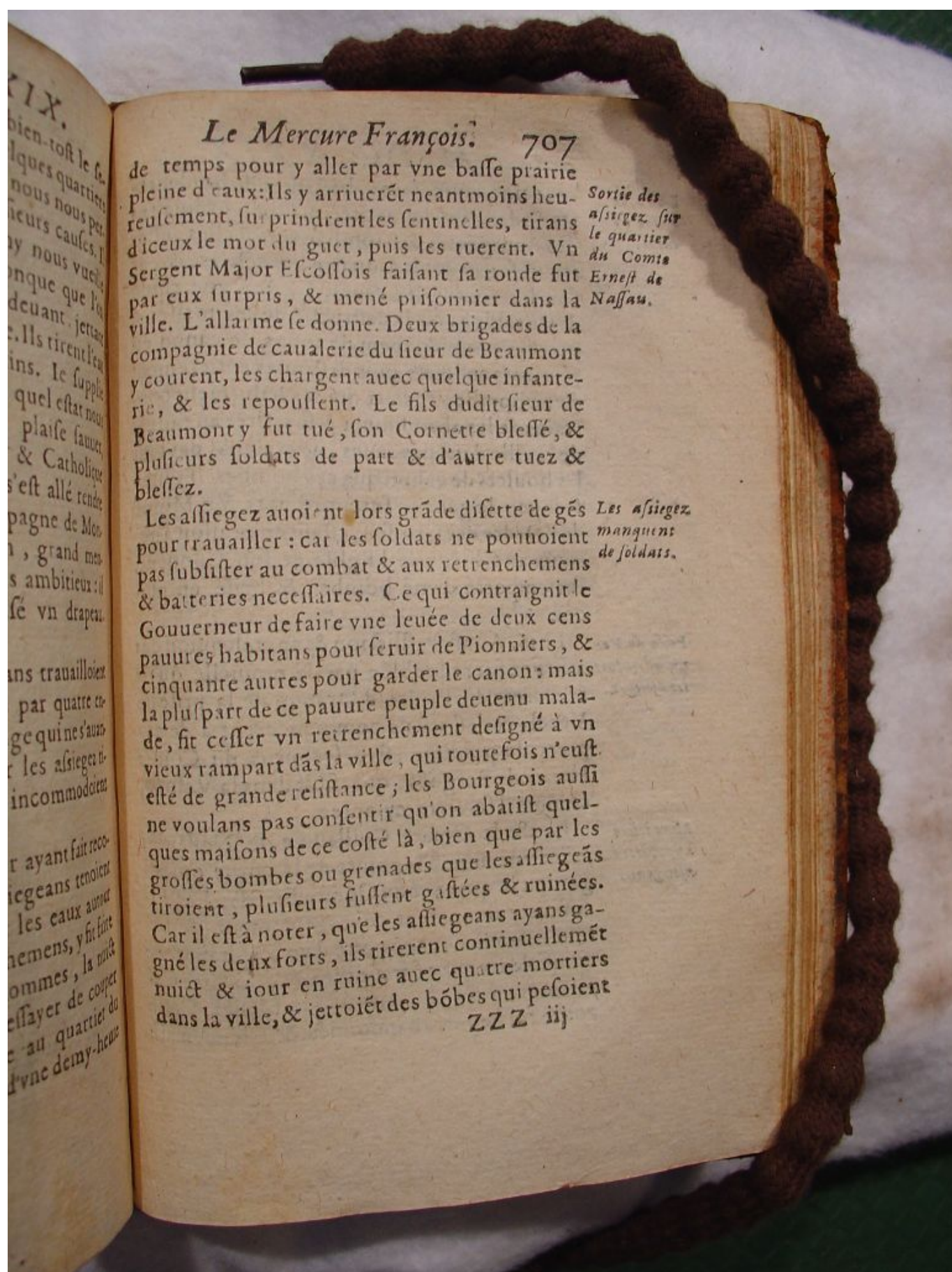
Charles VIII. en l'an 1493. vint en son Parlement pour y faire publier les Ordonnances

1629_706.jpg

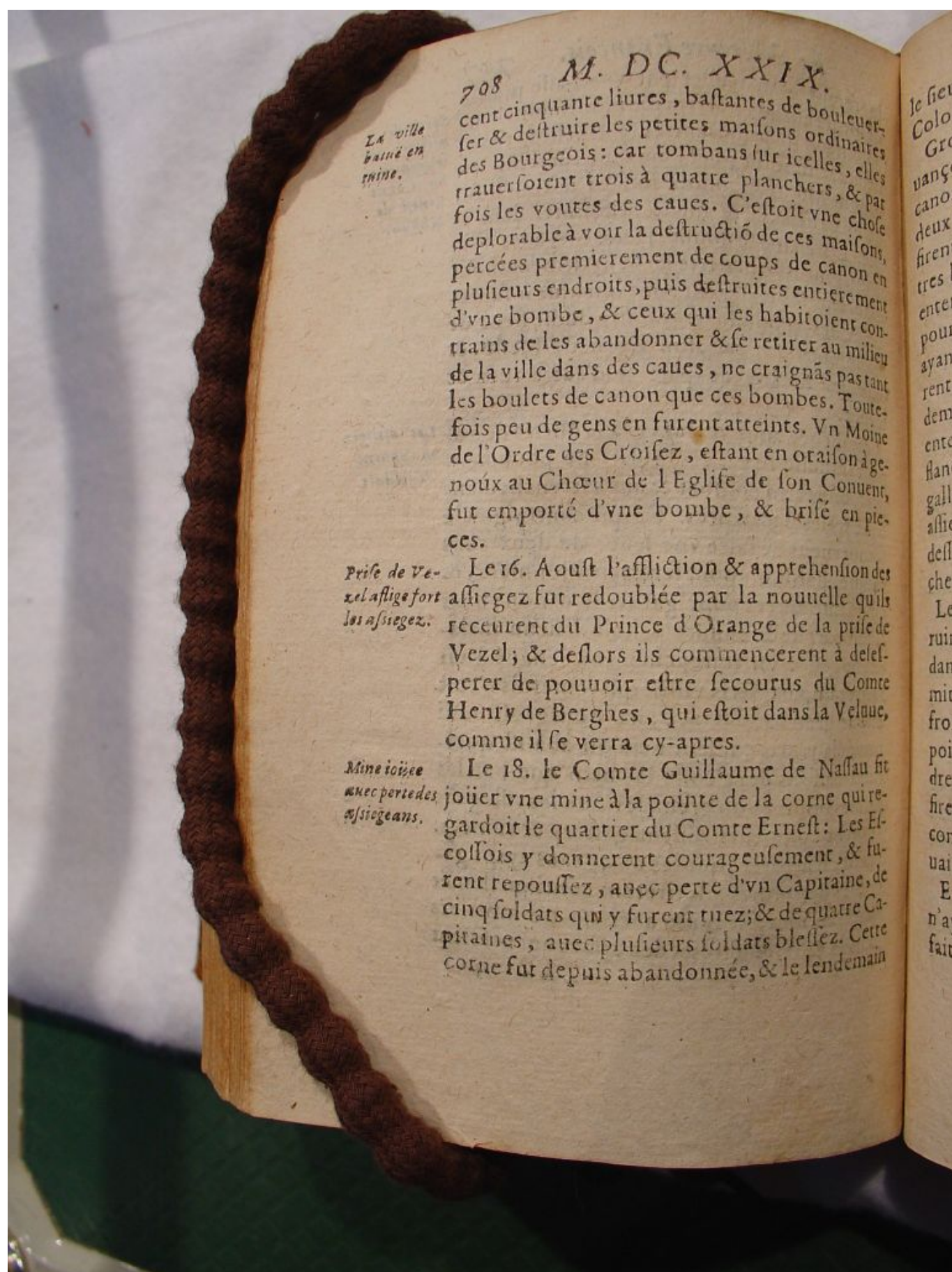




1629_707.jpg



1629_708.jpg



*La ville
battue en
mine.*

708 M. DC. XXIX.
cent cinquante liures, bastantes de bouleuer-
ser & destruire les petites maisons ordinaires
des Bourgeois: car tombans sur icelles, elles
trauersoient trois à quatre planchers, & par
fois les voutes des caues. C'estoit vne chose
deplorable à voir la destructiō de ces maisons,
percées premierement de coups de canon en
plusieurs endroits, puis destruites entierement
d'une bombe, & ceux qui les habitoient con-
trains de les abandonner & se retirer au milieu
de la ville dans des caues, ne craignās pas tant
les boulets de canon que ces bombes. Toute-
fois peu de gens en furent atteints. Vn Moine
de l'Ordre des Croisez, estant en oraison à ge-
noux au Chœur de l'Eglise de son Couuent,
fut emporté d'une bombe, & brisé en pie-
ces.

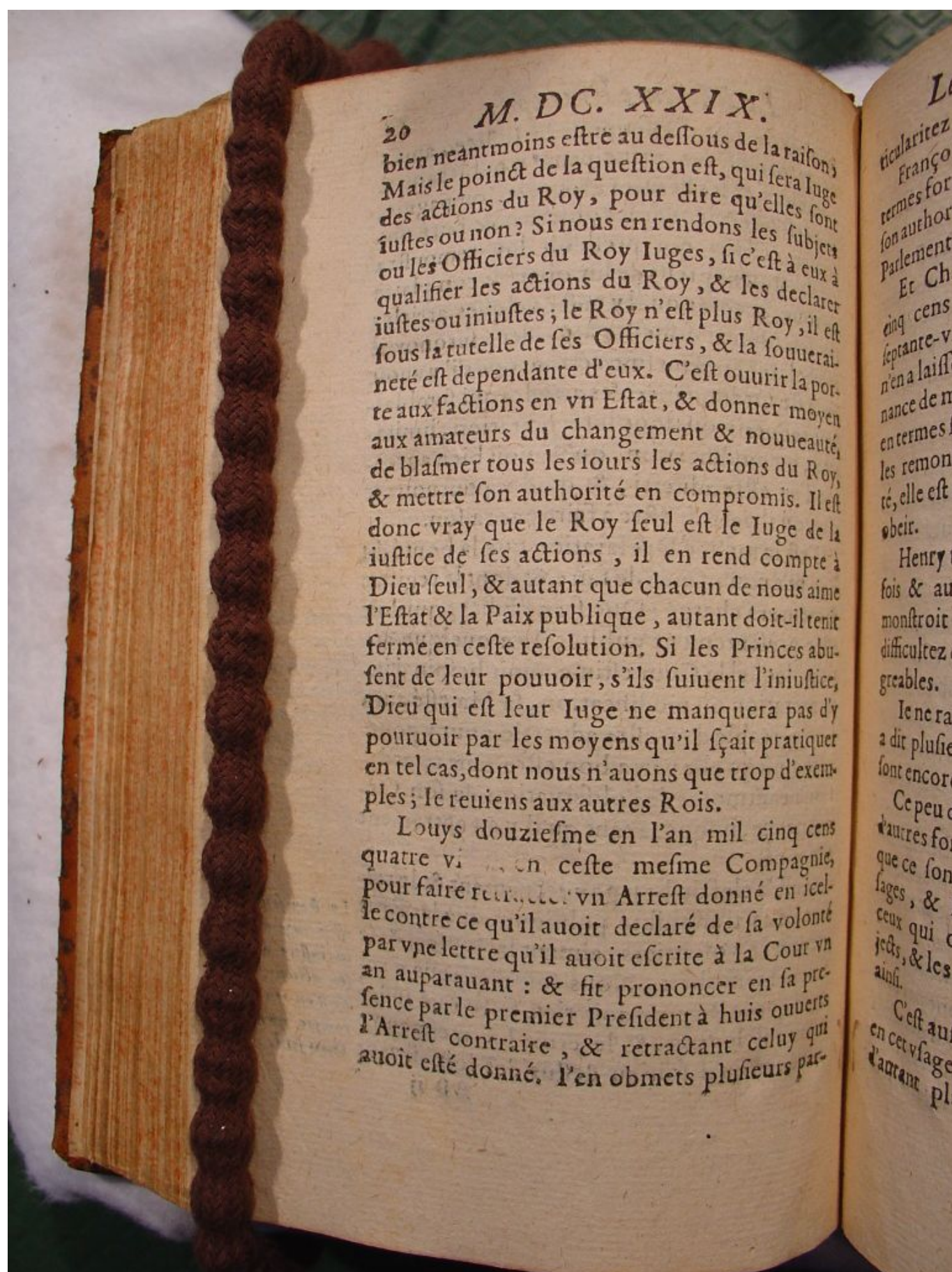
*Prise de Ve-
zel affligé fort
les assiégez.*

Le 16. Aoust l'affliction & apprehension des
assiégez fut redoublée par la nouuelle qu'ils
receurent du Prince d'Orange de la prise de
Vezel; & deslors ils commencerent à deles-
perer de pouuoir estre secourus du Comte
Henry de Berghes, qui estoit dans la Velue,
comme il se verra cy-apres.

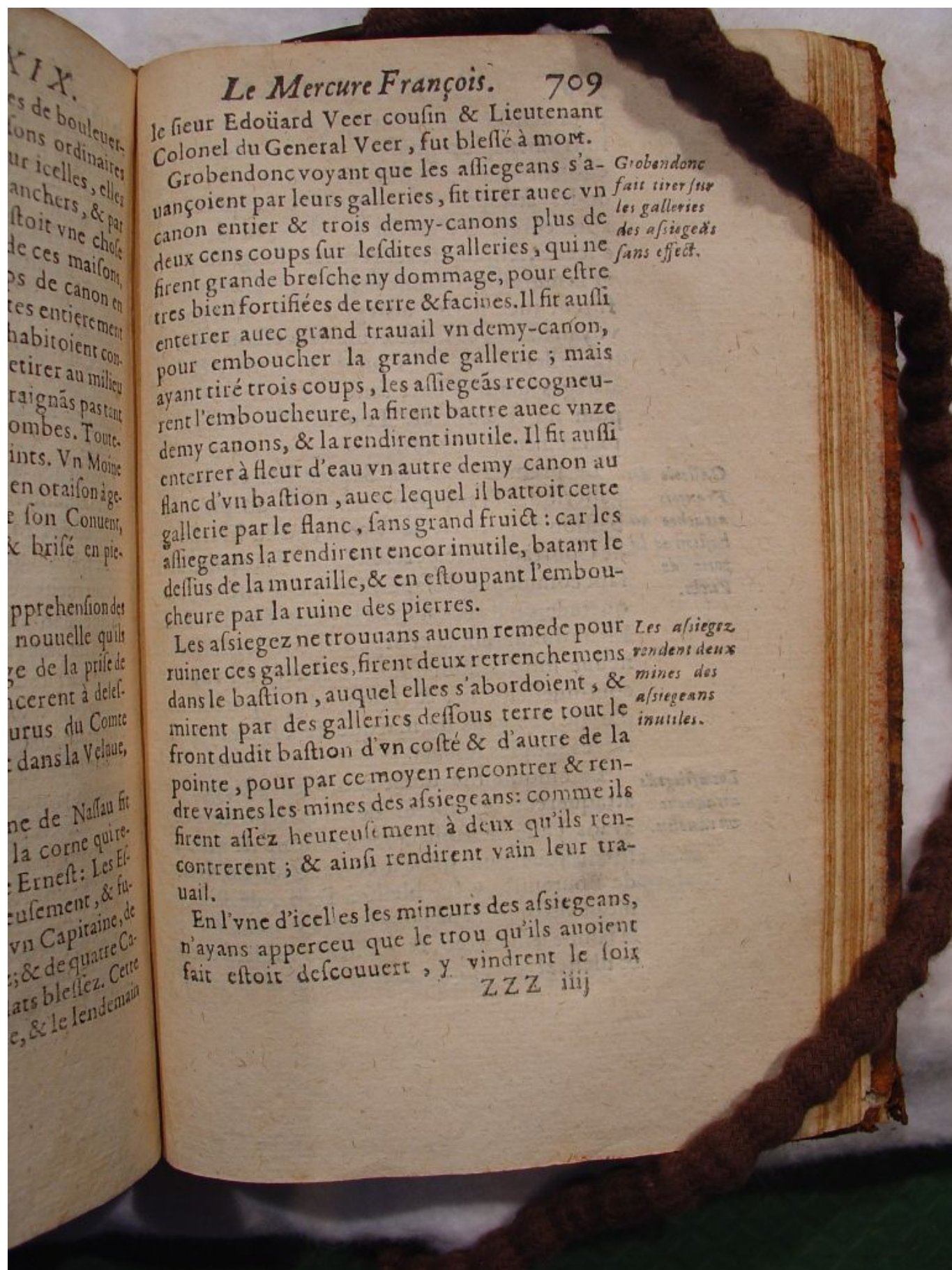
*Mine jetée
avec perte des
assiégeans.*

Le 18. le Comte Guillaume de Nassau fit
jouer vne mine à la pointe de la corne qui re-
garde le quartier du Comte Ernest: Les Es-
collois y donnerent courageusement, & fu-
rent repoussez, avec perte d'un Capitaine, de
cinq soldats qui y furent tuez; & de quatre Ca-
pitaines, avec plusieurs soldats blesez. Cette
corne fut depuis abandonnée, & le lendemain

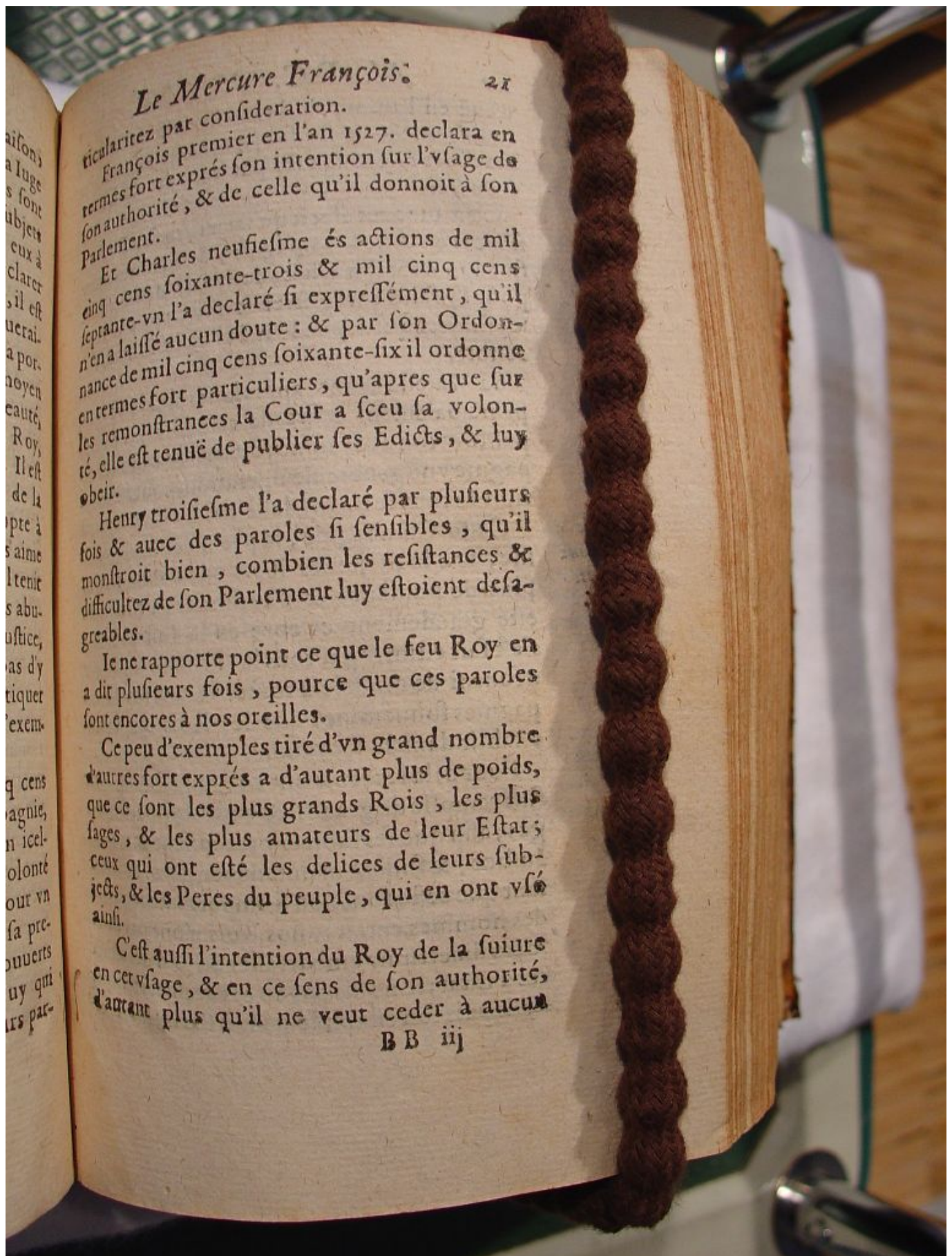
1629_020.jpg



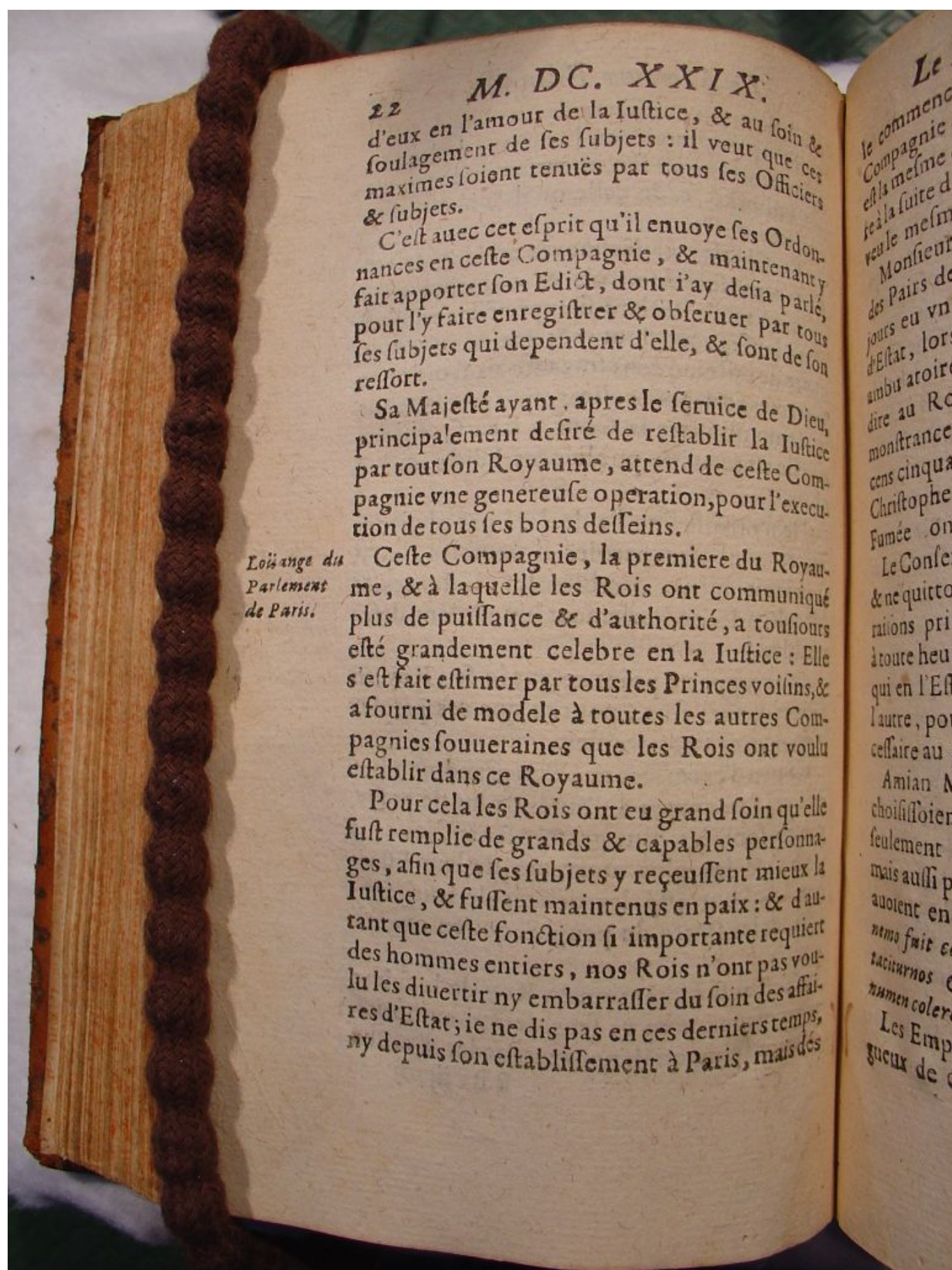
1629_709.jpg



1629_021.jpg



1629_022.jpg



M. DC. XXIX.

22
d'eux en l'amour de la Iustice, & au soin & soulagement de ses subjets : il veut que ces maximes soient tenuës par tous ses Officiers & subjets.

C'est avec cet esprit qu'il enuoye ses Ordonnances en ceste Compagnie, & maintenant y fait apporter son Edict, dont i'ay desia parlé, pour l'y faire enregistrer & obseruer par tous ses subjets qui dependent d'elle, & sont de son ressort.

Sa Majesté ayant . apres le seruice de Dieu, principalement desiré de restablir la Iustice par tout son Royaume, attend de ceste Compagnie vne genereuse operation, pour l'exécution de tous ses bons desseins.

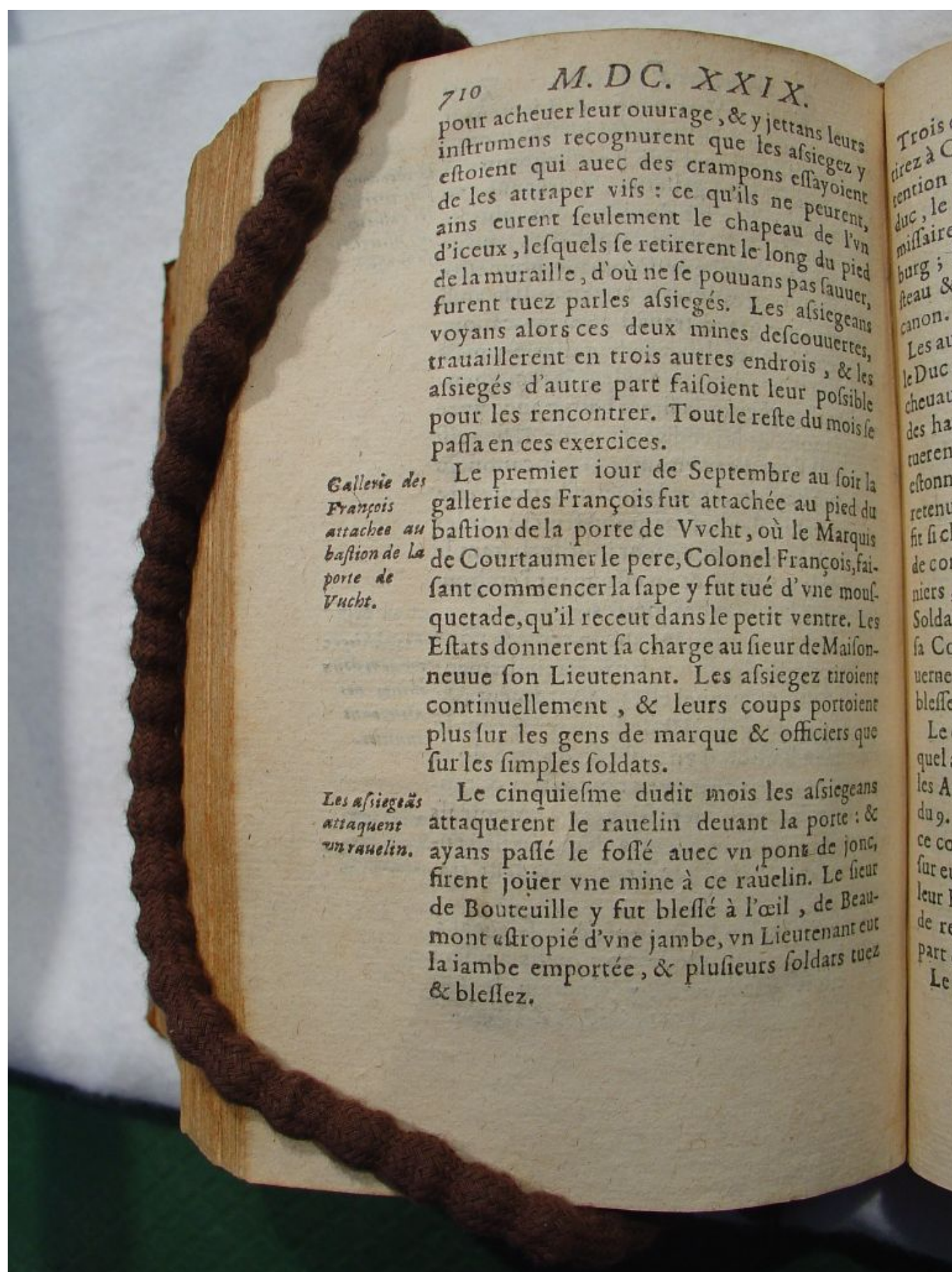
*Loiange du
Parlement
de Paris.*

Ceste Compagnie, la premiere du Royaume, & à laquelle les Rois ont communiqué plus de puissance & d'autorité, a tousiours esté grandement celebre en la Iustice : Elle s'est fait estimer par tous les Princes voisins, & a fourni de modele à toutes les autres Compagnies souueraines que les Rois ont voulu establir dans ce Royaume.

Pour cela les Rois ont eu grand soin qu'elle fust remplie de grands & capables personnages, afin que ses subjets y receussent mieux la Iustice, & fussent maintenus en paix : & d'autant que ceste fonction si importante requiert des hommes entiers, nos Rois n'ont pas voulu les diuertir ny embarrasser du soin des affaires d'Estat; ie ne dis pas en ces derniers temps, ny depuis son establissement à Paris, mais dès

Le
le commen
Compagnie
est la mesme
te à la suite de
veu le mesm
Monsieur
des Pairs de
jours eu vn
d'Estat, lors
ambu atoire
dire au Ro
monstrance
cens cinqu
Christophe
Fumée on
Le Consei
& ne quitto
raisons pri
à toute heu
qui en l'E
l'autre, pou
cessaire au
Amian M
choisissoien
seulement
mais aussi p
auoient en
nemo fuit co
taciturnos
namen colere
Les Emp
guez de c

1629_710.jpg



710 M. DC. XXIX.

pour acheuer leur ouurage, & y jettans leurs instrumens recognurent que les assiegez y estoient qui avec des crampons essayoient de les attraper vifs : ce qu'ils ne peurent, ains eurent seulement le chapeau de l'un d'iceux, lesquels se retirerent le long du pied de la muraille, d'où ne se pouuans pas sauuer, furent tuez par les assiegez. Les assiegeans voyans alors ces deux mines descouuertes, trauaillerent en trois autres endrois, & les assiegez d'autre part faisoient leur possible pour les rencontrer. Tout le reste du mois se passa en ces exercices.

Gallerie des François attachee au bastion de la porte de Vucht.

Le premier iour de Septembre au soir la gallerie des François fut attachée au pied du bastion de la porte de Vucht, où le Marquis de Courtaumer le pere, Colonel François, faisant commencer la sape y fut tué d'une mousquetade, qu'il receut dans le petit ventre. Les Estats donnerent sa charge au sieur de Maisonneuve son Lieutenant. Les assiegez tiroient continuellement, & leurs coups portoiene plus sur les gens de marque & officiers que sur les simples soldats.

Les assiegeans attaquent un ravelin.

Le cinquiesme dudit mois les assiegeans attaquerent le ravelin deuant la porte : & ayans passé le fossé avec un pont de jonc, firent joier une mine à ce ravelin. Le sieur de Bouteuille y fut blessé à l'œil, de Beaumont estropié d'une jambe, un Lieutenant eut la jambe emportée, & plusieurs soldats tuez & blesez.

Trois c
tirez à C
tention d
duc, le l
missaire
burg ; f
seau &
canon.
Les au
le Duc
cheuau
des hay
tuerent
estonna
retenu
fit si ch
de con
niers,
Soldat
sa Co
uerne
blessé.
Le
quel a
les Ar
du 9.
ce co
sur eu
leur R
de re
part d
Le :

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan